

**SOGAL - SOCAMUEL**

Société Anonyme au capital de 2 609 270 euros

Siège social : 42, rue de Châteaudun - 75009 PARIS

301 639 431 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 30 septembre 2020

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (en euros)**

ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort. et dépréc.	Net	
Immob. incorporelles : autres immob. incorporelles.....	46 676	46 396	280	-
Immob. corporelles : autres immobilisations corporelles....	4 661	4 661	-	-
Immob. fin. : autres particip....	10 976	-	10 976	10 976
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>62 314</b>	<b>51 057</b>	<b>11 256</b>	<b>10 976</b>
Créances (1) :				
- Créances clts et cptes ratt. ...	147 287	121 322	25 965	34 917
- Autres créances .....	184 145	-	184 145	345 912
Valeurs mobilières de plac....	10 797 501	70 558	10 726 944	9 670 015
Disponibilités.....	5 384 777	-	5 384 777	6 088 095
Comptes de régularisation : ch. constatées d'avance.....	12 788	-	12 788	13 058
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>16 526 499</b>	<b>191 880</b>	<b>16 334 620</b>	<b>16 151 997</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>16 588 813</b>	<b>242 937</b>	<b>16 345 876</b>	<b>16 162 973</b>
(1) Dont créa. à plus d'un an...	-	-	300 175	301 453

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel.....	2 609 270	2 609 270
Primes d'émission, de fusion, d'apport.....	31 645	31 645
Réserves :		
- Réserve légale .....	264 092	264 092
- Réserves statutaires ou contractuelles .....	97 564	97 564
Report à nouveau .....	2 349 821	3 109 542
Résultat de l'exercice .....	58 997	(759 721)
Provisions réglementées .....	67 096	63 991
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 478 484</b>	<b>5 416 382</b>
Provisions pour charges.....	161 508	161 508
Dettes financières : autres emprunts obligataires .....	10 000 000	10 000 000
Dettes d'exploitation :		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....	45 875	32 050
- Dettes fiscales et sociales .....	67 282	109 335
Dettes diverses : autres dettes .....	458 774	373 021
Produits constatés d'avance (1) .....	133 953	70 677
<b>TOTAL DETTES (1)</b>	<b>10 705 884</b>	<b>10 585 083</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>16 345 876</b>	<b>16 162 973</b>
(1) Dettes et produits const. d'avance à moins d'un an ...	133 171	154 477

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2019	31/12/2018
Production vendue (Services et Travaux).....	50 927	56 784
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>50 927</b>	<b>56 784</b>
Reprises sur prov. et amort., transfert de charges .....	4 357	63 895
Autres produits .....	448	358
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>55 732</b>	<b>121 036</b>
Autres achats et charges externes.....	191 601	233 109
Impôts, taxes et versements assimilés .....	36 383	37 603
Salaires et traitements .....	250 962	196 649
Charges sociales du personnel.....	109 594	77 251
Dotations aux amort., aux dépréc. et aux provisions.....	7 625	-
Autres charges .....	57	3
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>596 222</b>	<b>544 615</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION.....</b>	<b>(540 490)</b>	<b>(423 579)</b>
Autres intérêts et produits assimilés .....	87 650	45 220
Reprises sur prov. et dépréc. et transfert de charges.....	798 329	-
Produits nets s/cessions de valeurs mobilières de plac....	131 247	223 478
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 017 226</b>	<b>268 698</b>
Dotations aux amort., aux dépréc. et aux provisions.....	9 414	849 518
Ch. nettes s/cessions de valeurs mobilières de plac....	408 275	357 817
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>417 689</b>	<b>1 207 335</b>
<b>RESULTAT FINANCIER .....</b>	<b>599 537</b>	<b>(938 637)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT.....</b>	<b>59 047</b>	<b>(1 362 216)</b>
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>-</b>	<b>437 114</b>
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>50</b>	<b>168</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL .....</b>	<b>(50)</b>	<b>436 946</b>
Impôt sur les bénéfices .....	-	(165 548)
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 072 958</b>	<b>826 849</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 013 961</b>	<b>1 586 570</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE.....</b>	<b>58 997</b>	<b>(759 721)</b>

**ANNEXE.**

**REGLES ET METHODES COMPTABLES.** Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Le bilan de l'exercice présente un total de 16 345 876 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 072 958 euros et un total charges de 1 013 961 euros, dégageant ainsi un résultat de 58 997 euros. L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019. Il a une durée de 12 mois. Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base

retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté. Les principales méthodes utilisées sont : **Immobilisations.** Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. **Stocks et en cours.** Non applicable. **Créances et dettes.** Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. **Disponibilités.** Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. **Engagements de retraite.** L'article L. 123-13 du Code de commerce impose la mention des indemnités de fin de carrière dans l'annexe légale des comptes annuels de votre société. Cet engagement est comptabilisé en provision pour engagement de retraite pour 11 508 euros. **Compte épargne temps.** Conformément au règlement intérieur applicable, les salariés bénéficient d'un compte épargne temps. Le montant à verser aux salariés est inscrit en dettes au compte 36562210 CIET. La dette est calculée au besoin y compris l'abondement, compte tenu du faible turn over du personnel, et charges sociales comprises, selon les règles en vigueur en conformité avec le règlement et les usages applicables aux salariés, et en considérant qu'ils seront tous présents au moment de leur départ en retraite. Le montant en compte à la clôture est de 7 955 euros. **Fait caractéristique de l'exercice.** Néant. **Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture.** Néant.

**IMMOBILISATIONS.** Autres et Total immobilisations incorporelles, Valeurs brutes début d'exercice : 41 876, Augmentations, Acquisitions : 4 800, Valeurs brutes au 31/12/2019 : 46 676, Matériel de bureau, informatique et mobilier et Total immobilisations corporelles, Valeurs brutes début d'exercice et au 31/12/2019 : 4 661, Autres participations et Total immobilisations financières, Valeurs brutes début d'exercice et au 31/12/2019 : 10 976, Total général, Valeurs brutes début d'exercice : 57 514, Augmentations, Acquisitions : 4 800, Valeurs brutes au 31/12/2019 : 62 314.

**AMORTISSEMENTS.** Autres et Total immobilisations incorporelles, Début d'exercice : 41 876, Dotations : 4 520, Au 31/12/2019 : 46 396, Autres installations, agencement, aménagement divers, Matériel de bureau, informatique et mobilier et Total immobilisations corporelles, Début d'exercice et au 31/12/2019 : 4 661, Total général, Début d'exercice : 46 537, Dotations : 4 520, Au 31/12/2019 : 51 057.

PROVISIONS	Début exer.	Aug.	Dim.	31/12/2019
Provisions autres.....	63 991	3 105	-	67 096
<b>TOTAL PROV. REGLEMENTEES</b>	<b>63 991</b>	<b>3 105</b>	<b>-</b>	<b>67 096</b>
Pour pensions et oblig. similaires ...	161 508	-	-	161 508
<b>TOTAL PROV. PR RISQ. ET CH.</b>	<b>161 508</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>161 508</b>
Sur comptes clients .....	121 322	-	-	121 322
Autres .....	859 472	9 414	798 329	70 558
<b>TOTAL PROV. POUR DEPREC.</b>	<b>980 794</b>	<b>9 414</b>	<b>798 329</b>	<b>191 880</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 206 293</b>	<b>12 519</b>	<b>798 329</b>	<b>420 483</b>
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation .....	-	3 105	-	-
- Financières .....	-	9 414	798 329	-

**CREANCES ET DETTES.**

Créances	31/12/2019	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux .....	121 322	-	121 322
Autres créances clients.....	25 965	25 965	-
Impôts sur les bénéfices .....	178 853	-	178 853
Débiteurs divers .....	5 292	5 292	-
Charges constatées d'avances .....	12 788	12 788	-
<b>TOTAL</b>	<b>344 221</b>	<b>44 046</b>	<b>300 175</b>

Dettes	31/12/2019	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires.....	10 000 000	-	-	10 000 000
Fournisseurs et comptes rattachés.....	45 875	45 875	-	-
Personnel et comptes rattachés .....	27 507	27 507	-	-
Sécurité soc. et aut. org. sociaux. ...	30 787	30 787	-	-
Aut. impôts, taxes et assimilés .....	8 988	8 988	-	-
Autres dettes.....	458 774	-	-	458 774
Produits constatés d'avance.....	133 953	20 014	53 370	60 569
<b>TOTAL</b>	<b>10 705 884</b>	<b>133 171</b>	<b>53 370</b>	<b>10 519 343</b>

**PRODUITS A RECEVOIR.** 31/12/2019. Total des produits à recevoir, Autres créances, Commission GIAC LINCET : 1 378.

**CHARGES A PAYER.** 31/12/2019. Total des charges à payer : 69 205, Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 29 064, Honoraires à payer : 26 164, Frais généraux à payer : 2 900, Dettes fiscales et sociales : 40 141, Personnel charges à payer : 8 250, Provision CIET : 7 955, Provision congés payés : 7 064, Charges sur congés payés : 4 238, Organismes sociaux charges à payer : 4 620, Provision charges CIET : 4 773, Formation continue : 1 489, Taxe véhicule de tourisme : 1 751.

**CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.** Exploitation, 31/12/2019 : 12 788, Maintenance informatique, Période 01/01/2020 au 31/12/2020 : 12 166, Abonnement documentation, Période 01/01/2020 au 31/12/2020 : 518, Assurance, Période 01/01/2020 au 31/12/2020 : 104, Total, 31/12/2019 : 12 788.

**PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.** 31/12/2019. Exploitation, Commissions perçues d'avance et Total : 133 953.

**CAPITAL SOCIAL.** Actions/parts sociales du capital social au début et à la fin de l'exercice, Nombre : 168 340,00, Valeur nominale : 15,50 euros, Montant : 2 609 270,00 euros.

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	Cap. prop. clôture 31/12/2018	Affectation du résultat N-1 (1)	Variations en cours d'exer. (2)	Cap. prop. clôture 31/12/2019
Capital social.....	2 609 270	-	-	2 609 270
Primes d'émiss., de fusion, d'apport....	31 645	-	-	31 645
Réserve légale.....	264 092	-	-	264 092
Rés. statutaires ou contractuelles .....	97 564	-	-	97 564

Report à nouveau .....	3 109 542	(759 721)	-	2 349 821
Résultat de l'exercice.....	(759 721)	759 721	58 997	58 997
Provisions réglementées.....	63 991	-	3 105	67 096
<b>TOTAL</b>	<b>5 416 382</b>	<b>-</b>	<b>62 102</b>	<b>5 478 484</b>

Date de l'Assemblée Générale : 21/05/2019. Dividendes attribués, (1) Dont dividende provenant du résultat N-1. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat N-1 : 5 416 382, Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif : 5 416 382, (2) Dont variation due à des modifications de structure au cours de l'exercice, Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure : 62 102.

**ENGAGEMENTS FINANCIERS. 31/12/2019. Engagements financiers donnés.** Autres engagements, Engagements cautions selon détail annexe : 18 679 921, Engagement souscription parts fonds d'investissement : 49 800, Total des engagements financiers : 18 729 721.

**ANNEXE LIBRE.** Cautions ONILAIT : 8 479 539, Cautions directes : 4 583 898, Cautions FFC : 49 981, Producteurs : 940 628, Producteurs SIAGI : 4 625 875, Engagement total au 31/12/2019 : 18 679 921.

**HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.** Audit. Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés, Emetteur Emargence Audit et Total, 31/12/2019 et 31/12/2018 : 13 300, Pourcentage : 100 %.

**AFFECTATION DU RESULTAT.** L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'administration et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un résultat positif de 58 996,64 euros décide : d'affecter la totalité du résultat, soit 58 996,64 euros au report à nouveau. L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des cinq exercices précédents. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.**

**Opinion.** En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SA SOGAL SOCAMUEL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 30/06/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations.**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration arrêté le 30/06/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

**Informations relatives au gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'administration, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.** Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Fait à Paris, le 9 septembre 2020, CABINET EMARGENCE AUDIT, Représenté par Serge ANOUCHIAN, Commissaire aux comptes.

Le rapport de gestion est consultable par le public au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris, 1, quai de Corse - 75004 PARIS.